

**De :** samuel free [mailto:samuel.rozenberg@free.fr]

**Envoyé :** jeudi 14 mai 2015 23:10

**À :** Club Omnisport USF (usf.omnisports@wanadoo.fr)

**Cc :** Agnes Verdier (agnesbridge.verdier@gmail.com); Brigitte Duminy (brigitte.duminy1@gmail.com); cayol.martine@icloud.com; Christian Cloarec (ccloarec2009@gmail.com); Claudine Babib (hcbabin@gmail.com); Daniel Poisson Girard (dpoissongir@gmail.com); Dominique Cosson (rechtman.cosson@laposte.net); Marcel Gauvain (marcel.gauvain@orange.fr); Marie Claire Pontus (mcpontus@wanadoo.fr); mjpgfevre@gmail.com; Samuel Rozenberg (samuel.rozenberg@free.fr); Françoise Vallade (francoise@vallade.fr); Paulette Veron (paulette.veron@sfr.fr)

**Objet :** Commission des litiges

Bonsoir monsieur Vauthier, président de l'USF

Suite à votre appel de ce matin, concernant la requête de Mme Verdier, je prends bonne note que vous confirmez que l'organisation des tournois (arbitrage et animation), ainsi que de l'organisation ou non de cours proposés par la section bridge de l'USF sont bien du ressort des décisions du bureau de cette section.

Je prends bonne note également que vous nous rappelez que l'élection au dit bureau (et donc la participation à ces bureaux) dépend bien de la volonté de l'assemblée générale, et non des membres de ce bureau.

C'est pourquoi dans la proposition 3.4 de l'ordre du jour de la prochaine réunion de bureau, il n'est question que de lui demander de s'abstenir d'y participer, et non (par exemple) de l'exclure.

Je ne manquerais pas de vous tenir informé de l'évolution de la situation suite à la tenue de ce bureau.

Amicalement

Samuel Rozenberg  
Président de la section Bridge